

PROVINCE DE QUÉBEC

VILLE DE PORTNEUF

MRC DE PORTNEUF

2012-05-14 Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Portneuf tenue à la salle du conseil sise au 297, 1^{re} avenue, Ville de Portneuf le 14^e jour du mois de mai deux mille douze à dix-neuf heures trente minutes, formant quorum sous la présidence de monsieur le maire Nelson Bédard à laquelle sont présents:

Monsieur le maire : Nelson Bédard
Mesdames les conseillères : Diane Godin
Chantale Hamelin
Esther Savard
Anick Leclerc
Messieurs les conseillers: Philippe Gignac (absent)
Jacquelin Martel

Madame Danielle M. Bédard, directrice générale et madame France Marcotte, greffière sont également présentes.

Rés.2012-05-090

Adoption de l'ordre du jour.

Il est proposé par madame la conseillère Esther Savard et adopté à l'unanimité;

QUE l'ordre du jour suivant soit accepté tel que présenté :

0. Ouverture de l'assemblée
1. Adoption de l'ordre du jour
2. Période de questions
3. Dépôt du bordereau de correspondance
4. Adoption des procès-verbaux du 10 et du 23 avril 2012
5. Adoption des comptes à payer
6. Dépôt du procès-verbal du Comité consultatif d'urbanisme
7. Dépôt du procès-verbal du Comité Culture et Embellissement
8. Dépôt du rapport financier de l'OMH
9. Adoption premier projet de règlement, PAE Solifor Perthuis
10. Adoption premier projet de règlement, création de la zone Rc-4
11. Adoption règlement modifiant le règlement 009-1, CCU
12. Appui FQM, projet de loi no 14 – Loi sur la mise en valeur des ressources minérales dans le respect des principes du développement durable

13. Adoption de l'avant projet de la politique familiale et démarche MADA
14. Acceptation des démissions au Comité consultatif d'urbanisme
15. Éclairage du nouveau pont Bishop
16. Mise à jour carte urbaine
17. Mandat forages exploratoires
18. Appui au projet de la CAPSA
19. Nomination membre au Comité Culture et Embellissement Portneuf
20. Trottoir menant à la Résidence Portneuvienne
21. Achat local – CCEP
22. Nettoyage et peinture au Restaurant Littoral
23. Avis de motion, modifiant le règlement de circulation
24. Avis de motion, modifiant les amendes au règlement RC-07-02
25. Tour Le Granfondo Garneau-Cascades, autorisation de passage
26. Grand défi Pierre Lavoie, autorisation de passage
27. Autorisation signature lettres d'entente
28. Changement de fenêtres, caserne sud
29. Nomination membre au Comité consultatif d'urbanisme
30. Autorisation signature entente St. John the Evangelist
31. Autorisation signature servitude, 105 rue des Pins
32. Achat abat-poussières
33. Période de questions sur les sujets traités.
34. Levée de l'assemblée

Période de questions

Aucune question n'est posée au conseil municipal.

Dépôt du bordereau de correspondance

Le bordereau de correspondance fut déposé au conseil de Ville le 14 mai 2012. (du 11 avril au 14 mai 2012)

Rés.2012-05-091

Adoption des procès-verbaux du 10 et du 23 avril 2012

Une copie des procès-verbaux a été remise à tous les membres du conseil au plus tard la veille de la séance et tous les membres présents déclarent l'avoir lu et acceptent qu'il ne soit pas lu à nouveau.

Il est proposé par madame la conseillère Chantale Hamelin et adopté à l'unanimité;

QUE les procès-verbaux du conseil de Ville du 10 et du 23 avril 2012 soient acceptés tels que présentés.

Rés.2012-05-092

Adoption des comptes à payer.

Il est proposé par monsieur le conseiller Jacquelin Martel et adopté à l'unanimité;

QUE le conseil de la Ville de Portneuf autorise le paiement des comptes à payer au montant de 801 980.08 \$.

Liste des comptes à payer	124 093.22 \$
Liste des chèques émis	21 224.04 \$
Liste transaction internet	29 251.34 \$
Liste chèques manuels	570 440.74 \$
Liste des salaires	56 970.74 \$

Je, Danielle M. Bédard, directrice générale et trésorière, certifie qu'il y a les crédits nécessaires pour effectuer le paiement de ces comptes.

Danielle M. Bédard, directrice générale et trésorière

Dépôt du procès-verbal du Comité consultatif d'urbanisme

Le procès-verbal de l'assemblée du Comité consultatif d'urbanisme tenue le 24 avril 2012 est déposé au conseil municipal, le 14 mai 2012.

Dépôt du procès-verbal du Comité Culture Embellissement

Le procès-verbal de l'assemblée du Comité culture et embellissement tenue le 3 mai 2012 est déposé au conseil municipal, le 14 mai 2012.

Rés.2012-05-093

Dépôt du rapport financier de l'OMH

Monsieur Nelson Bédard, maire présente les résultats de l'exercice terminé le 31 décembre 2011 de l'Office Municipal d'Habitation de Portneuf tel que vérifié par Bédard & Guilbault;

Considérant que le déficit d'opération est de 64 231 \$ et que la Ville contribue à 10% de ce déficit;

Il est proposé par madame la conseillère Esther Savard et adopté à l'unanimité;

QUE le conseil municipal accepte le dépôt du rapport du vérificateur de l'exercice terminé le 31 décembre 2011 de l'Office Municipal d'Habitation de Portneuf, tel que préparé par Bédard & Guilbault, c.a. et autorise le versement de la contribution de la Ville au déficit d'opération pour l'année 2011 au montant de 6 423 \$.

Rés.2012-05-094

Adoption premier projet de règlement, PAE Solifor Perthuis

Attendu qu'une copie du règlement a été remise à tous les membres du conseil au moins deux (2) jours avant la séance et tous les membres présents déclarent l'avoir lu et acceptent qu'il ne soit pas lu à nouveau.

Il est proposé par madame la conseillère Chantale Hamelin et adopté à l'unanimité;

QUE le premier projet de règlement «Modifiant le règlement de lotissement numéro 114 et le règlement de zonage numéro 116 aux fins d'intégrer un plan d'aménagement d'ensemble visant le développement de la villégiature dans la Seigneurie de Perthuis » soit adopté.

Rés.2012-05-095

Adoption premier projet de règlement, création de la zone Rc-4

Attendu qu'une copie du règlement a été remise à tous les membres du conseil au moins deux (2) jours avant la séance et tous les membres présents déclarent l'avoir lu et acceptent qu'il ne soit pas lu à nouveau.

Il est proposé par madame la conseillère Diane Godin et adopté à majorité;

QUE le premier projet de règlement « Règlement créant une nouvelle zone Rc-4 » soit adopté.

Le vote est demandé sur la proposition principale, la proposition est adoptée avec quatre voix favorables et une voix défavorable.

Rés.2012-05-096

Adoption règlement modifiant le règlement 009-1, CCU

Attendu qu'une copie du règlement a été remise à tous les membres du conseil au moins deux (2) jours avant la séance et tous les membres présents déclarent l'avoir lu et acceptent qu'il ne soit pas lu à nouveau.

Il est proposé par madame la conseillère Anick Leclerc et adopté à l'unanimité;

QUE le règlement « Modifiant les articles 2 et 3 du règlement numéro 009-1 constituant le comité consultatif d'urbanisme de la Ville de Portneuf » soit adopté.

Rés.2012-05-097

Appui FQM, projet de loi no 14 - Loi sur la mise en valeur des ressources minérales dans le respect des principes du développement durable

Considérant que, le 12 mai 2011, M. Serge Simard, ministre délégué aux Ressources naturelles et à la Faune, a déposé à l'Assemblée nationale le projet de loi no 14 : Loi sur la mise en valeur des ressources minérales dans le respect des principes du développement durable;

Considérant que les préoccupations les plus souvent soulevées par les municipalités au cours des dernières années portent sur la prépondérance des activités minières sur les autres usages du territoire et sur l'absence de redevances au niveau local;

Considérant que la Fédération Québécoise des Municipalités a présenté son mémoire à la commission parlementaire de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles le 23 août dernier;

Considérant que le ministre a répondu à certaines demandes formulées par la Fédération Québécoise des Municipalités sans pour autant abolir la préséance du développement minier sur l'aménagement du territoire;

Considérant que le projet de loi no 14 visant à modifier la Loi sur les mines propose de nouveaux pouvoirs aux municipalités dans les périmètres urbains, les secteurs résidentiels incompatibles avec le développement minier et ceux à vocation récréotouristique ou de villégiature;

Considérant que, lors de la séance du conseil d'administration le 4 avril dernier, les administrateurs ont décidé de mobiliser les membres de la Fédération Québécoise des Municipalités sur l'adoption du projet de loi no 14 : Loi sur la mise en valeur des ressources minérales dans le respect des principes du développement durable;

Il est proposé par madame la conseillère Esther Savard et adopté à l'unanimité;

De demander au gouvernement de Québec d'adopter, dans les plus brefs délais, le projet de la loi no 14 : Loi sur la mise en valeur des ressources minérales dans le respect des principes du développement durable, qui comprend plusieurs « avancées » significatives par rapport à l'ancienne législation.

De transmettre une copie de la présente résolution à M. Serge Simard, ministre délégué aux Ressources naturelles et à la Faune, à Mme Martine Ouellette, députée de Vachon, porte-parole de l'opposition officielle en matière de mines et de gaz de schiste, à M. Pierre Paradis, député de Brome-Missisquoi, président de la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles, à M. Janvier Grondin, député de Beauce-Nord, porte-parole du deuxième groupe d'opposition en matière de développement du territoire, membre de la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles, à M. Amir Khadir, député de Mercier, membre de la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles et à M. Bernard Généreux, président de la Fédération Québécoise des Municipalités.

Rés.2012-05-098

Adoption de l'avant projet de la politique familiale et démarche MADA

Il est proposé par madame la conseillère Anick Leclerc et adopté à l'unanimité;

QUE l'avant projet de politique familiale et de démarche MADA déposé aux membres du conseil municipal, le 16 avril dernier soit accepté tel que présenté.

Rés.2012-05-099

Acceptation des démissions au Comité consultatif d'urbanisme

Il est proposé par madame la conseillère Diane Godin et adopté à l'unanimité;

QUE le conseil municipal de la Ville de Portneuf accepte les démissions de messieurs Henri-Louis Brousseau, Jean-François Labrecque et Pierre Gignac du Comité consultatif d'urbanisme.

Rés.2012-05-100**Éclairage du nouveau pont Bishop**

Il est proposé par monsieur le conseiller Jacquelin Martel et adopté à l'unanimité;

QUE le conseil municipal de la Ville de Portneuf autorise une dépense de 12 748.43 \$ taxes incluses pour l'achat de quatre lampadaires de la firme Lumca inc. pour l'éclairage du nouveau pont Bishop.

QUE cette dépense soit affectée au fonds de roulement et sera remboursée sur quatre (4) ans :

2013	3 048.51 \$
2014	3 048.51 \$
2015	3 048.51 \$
2016	3 048.51 \$

Rés.2012-05-101**Mise à jour de la carte urbaine**

Considérant que la Ville de Portneuf possède une cartographie topographique minimale à l'échelle 1 : 1 000;

Considérant que cette cartographie doit être mise à jour régulièrement;

Considérant que pour effectuer cette mise à jour, un travail de cueillette d'information sur le terrain et de transformation des données recueillies en coordonnées géodésiques doit être réalisé par un arpenteur-géomètre;

Considérant que les données recueillies doivent ensuite être cartographié en vue d'éditer de nouveaux feuillets ainsi que d'actualiser la cartographie régionale en ligne;

Il est proposé par madame la conseillère Chantale Hamelin et adopté à l'unanimité;

De confier à monsieur Éric Lortie, arpenteur-géomètre la tâche de procéder à la prise de relevés techniques sur le terrain, de transformer les données recueillies en coordonnées géodésiques ainsi que de préparer un dessin global en format numérique, le tout nécessaire à la mise à jour de la cartographie topographique minimale (1 : 1 000).

De confier à la MRC de Portneuf la tâche de réaliser la cartographie numérique en corrigeant les données de la carte topographique minimale 1 : 1 000 de la Ville de Portneuf.

QUE les coûts reliés à ces travaux estimés à 6 300 \$ excluant les taxes applicables, soient imputés au poste budgétaire 02 61010 411.

Rés.2012-05-102**Mandat forages exploratoires**

Considérant que la réalisation du forage exploratoire sera effectué dans les secteurs Saint-Paul et Rivière-Belle-Isle;

Considérant que des demandes de soumissions ont été adressées, sur invitation, à trois firmes;

Considérant que les soumissions reçues se lisent comme suit (taxes incluses);

	Phase 1	Phase 2	Total
Samson & Frères	50 780.00 \$	33 870.00 \$	97 326.34 \$
Les Forages L.B.M.	56 070.00 \$	30 215.00 \$	99 206.18 \$
Groupe Puitbec	51 950.00 \$	34240.00 \$	99 096.95 \$

Il est proposé par madame la conseillère Anick Leclerc et adopté à l'unanimité;

QUE le conseil municipal de la Ville de Portneuf accepte la soumission de Samson & Frères pour un montant maximal de 97 326.34 \$ taxes incluses, tel que soumissionné en date du 7 mai 2012, pour la réalisation des forages exploratoires dans les secteurs du rang Saint-Paul et de la Rivière-Belle-Isle.

QUE la Ville de Portneuf autorise une dépense maximale de 32 055.03 \$ taxes incluses pour les honoraires professionnels de Mission HGE concernant le montage de l'appel d'offres, la coordination des travaux et la supervision des forages exploratoires sur le terrain, tel que présenté le 26 avril 2012.

QUE ces dépenses seront affectées à la taxe d'accise.

Rés.2012-05-103

Appui au projet de la CAPSA

Considérant que la CAPSA est l'organisme des bassins versants des rivières Sainte-Anne, Portneuf, Chevrotière et Belle-Isle;

Considérant que la CAPSA travaille à l'élaboration de formations destinées à développer ou à parfaire les connaissances des acteurs de la région sur les différentes thématiques reliées au domaine de l'eau;

Considérant que la Ville de Portneuf a un intérêt dans la conception de ces formations pour l'ensemble de son territoire;

Il est proposé par madame la conseillère Esther Savard et adopté à l'unanimité;

QUE le conseil de la Ville de Portneuf appuie le projet de la CAPSA « Développement des connaissances sur la gestion intégrée de l'eau par la formation des intervenants régionaux ».

Rés.2012-05-104

Nomination membre au Comité Culture et Embellissement Portneuf

Il est proposé par madame la conseillère Diane Godin et adopté à l'unanimité;

QUE madame Claudia Arcand soit nommée membre au sein du Comité Culture et Embellissement Portneuf.

Rés.2012-05-105

Trottoir menant à la Résidence Portneuvienne

Il est proposé par monsieur le conseiller Jacquelin Martel et adopté à l'unanimité;

QUE la Ville de Portneuf autorise une dépense maximale de 13 000 \$ taxes incluses pour la construction d'un trottoir de la 1^{re} Avenue jusqu'au stationnement de la Résidence Portneuvienne incluant la préparation et la finition du terrain après le coulage du béton.

QUE cette dépense soit affectée au fonds de roulement et sera remboursée sur cinq (5) ans :

2013	2 600.00 \$
2014	2 600.00 \$
2015	2 600.00 \$
2016	2 600.00 \$
2017	2 600.00 \$

Rés.2012-05-106 Achat local – CCEP

Considérant que le conseil municipal juge important d'inciter la population à l'achat local;

Il est proposé par madame la conseillère Chantale Hamelin et adopté à l'unanimité;

QUE la Ville de Portneuf participe au projet « Support collectif aux fuites commerciales 2012 » de la Chambre de commerce de l'Est de Portneuf en autorisant une dépense maximale de 4 805 \$.

Rés.2012-05-107 Nettoyage et peinture au Restaurant Littoral

Il est proposé par madame la conseillère Chantale Hamelin et adopté à l'unanimité;

QUE la Ville de Portneuf autorise une dépense de 7 933.28 \$ taxes incluses pour le nettoyage de la bâtisse ainsi que la peinture de la terrasse du Restaurant Le Littoral.

Avis de motion, modifiant le règlement de circulation RC-05

Je, Esther Savard conseillère, donne avis par la présente que je présenterai lors d'une prochaine séance, un règlement modifiant la circulation des véhicules hors route sur certains chemins municipaux.

Avis de motion, modifiant le règlement des nuisances RC-07-02

Je, Diane Godin conseillère, donne avis par la présente que je présenterai lors d'une prochaine séance, un règlement modifiant le montant des amendes lors d'infraction au règlement des nuisances RC-07-02.

Rés.2012-05-108 Tour La Granfondo Garneau-Cascades, autorisation de passage

Il est proposé par madame la conseillère Esther Savard et adopté à l'unanimité;

QUE le conseil municipal de la Ville de Portneuf autorise le passage du tour Le Granfondo Garneau-Cascades (Trois-Rivières/Québec) sur notre territoire le dimanche 12 août 2012.

Rés.2012-05-109

Grand défi Pierre Lavoie, autorisation de passage

Il est proposé par madame la conseillère Diane Godin et adopté à l'unanimité;

QUE le conseil municipal de la Ville de Portneuf autorise le passage du Grand défi Pierre Lavoie au secondaire sur notre territoire le samedi 16 juin 2012.

Rés.2012-05-110

Autorisation signature lettres d'entente

Considérant que la convention collective 2011-2014 a été signée en novembre 2011;

Il est proposé par madame la conseillère Esther Savard et adopté à l'unanimité;

QUE monsieur le maire et madame la directrice générale soient autorisés à signer, au nom de la Ville de Portneuf, les lettres d'entente suivantes :

Semaine de garde ou de disponibilité
Tournée de garde pour l'eau potable

Rés.2012-05-111

Changement de fenêtres, caserne sud

Il est proposé par madame la conseillère Anick Leclerc et adopté à l'unanimité;

QUE la Ville de Portneuf autorise une dépense maximale de 14 038.45 \$ taxes incluses pour le changement, la finition et le nettoyage de trois fenêtres à la caserne sud.

Rés.2012-05-112

Nomination membre au Comité consultatif d'urbanisme

Il est proposé par monsieur le conseiller Jacquelin Martel et adopté à l'unanimité;

QUE madame Colette Charest soit nommée membre au sein du Comité consultatif d'urbanisme.

Rés.2012-05-113

Autorisation signature entente St. John the Evangelist

Il est proposé par madame la conseillère Chantale Hamelin et adopté à l'unanimité;

QUE monsieur le maire et madame la directrice générale soient autorisés à signer, au nom de la Ville de Portneuf, une entente avec la communauté anglicane St. John the Evangelist au sujet de la Halte de la Côte du Ministre au coin de la 2^e Avenue et du Chemin Neuf.

Rés.2012-05-114

Autorisation signature servitude, 105 rue des Pins

Considérant qu'en date du 15 juillet 2004 une entente de servitude avait été signée avec le propriétaire du 105, rue des Pins;

Considérant que cette propriété a été vendue et que les nouveaux résidants souhaitent installer une piscine hors terre;

Il est proposé par madame la conseillère Diane Godin et adoptée à l'unanimité;

QUE monsieur le maire et madame la directrice générale soient autorisés à signer, au nom de la Ville de Portneuf, une servitude modifiée permettant l'installation d'une piscine hors terre sur une partie de la servitude.

QUE les frais de déplacement et de réinstallation de la piscine seraient aux frais du propriétaire, si la municipalité devait exécuter des travaux d'entretien ou de creusage du tuyau actuel, de même que l'installation d'un nouveau tuyau en remplacement du tuyau actuel.

QUE les frais de l'acte notarié seront à la charge du propriétaire.

Rés.2012-05-115

Achat abat-poussières

Il est proposé par monsieur le conseiller Jacquelin Martel et adoptée à l'unanimité;

QUE le conseil municipal de la Ville de Portneuf autorise une dépense maximale de 9 000 \$, tel que prévu au budget, pour l'achat d'abat-poussières.

Période de questions sur les sujets traités

Diverses questions sont posées au Conseil.

Début : 20h05

Fin : 20h11

Levée de l'assemblée

Madame la conseillère Chantale Hamelin demande la levée de l'assemblée à 20 : 16 hres.

Maire

Greffière